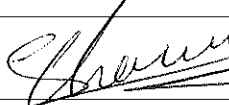



CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 AVRIL 2026

Délibérations prises du numéro 20 à 25

Maire	CHARRUYER Sébastien	
Secrétaire de séance	Laurent BOIZIOT	

LISTE RÉCAPITULATIVE

Séance du 28 avril 2026

DATE	NUMERO	OBJET	APPROBATION	PAGE
28/04/2026	DE_020_2026	Vote du Taux des taxes de la fiscalité locale 2026	A L'UNANIMITÉ	1
28/04/2026	DE_021_2026	Budget primitif 2026 pour le budget principal	A L'UNANIMITÉ	2
28/04/2026	DE_022_2026	Subventions aux associations 2026	A L'UNANIMITÉ	3
28/04/2026	DE_023_2026	Désignation des membres des commissions (Complément)	A L'UNANIMITÉ	4
28/04/2026	DE_024_2026	Validation de la convention de mise à disposition de la salle du haut de la mairie	A L'UNANIMITÉ	5
28/04/2026	DE_025_2026	Validation de l'achat du terrain emplacement réservé n°6	A L'UNANIMITÉ	6

Commune de Parisot

Séance du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation: 14/04/2026

Membres en exercice :
15

vingt-huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alice ASTOUL

Présents : 14

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Jean-Benoît LEPERS, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 14

Pour: 14

Représentés: .

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Isadora DANJAU

Secrétaire de séance: Laurent BOIZIOT

Objet: Vote du Taux des taxes de la fiscalité locale 2026 - DE_020_2026

Vu la loi de finances pour 2020, portant notamment réforme fiscale,

Vu la nomenclature M57,

Vu l'état 1259 reçu,

Monsieur le Maire rappelle les taux précédemment fixés :

	T a u x référence 2025	T a u x référénc e 2026	B a s e s prévisionnell es 2025	B a s e s effectives 2025	B a s e s prévisionnell es 2026
Taxe d'habitation (TH)	11.13%	11.13%	44 900	53 907	54 300
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	26.28 %	26.28%	722 000	727 672	737 200
Taxe sur les propriétés non bâties (TFNB)	37.28 %	37.28%	81 400	71 454	72 000

Entendu cet exposé, le Conseil, à l'unanimité,

- RECONDUIT les taux de fiscalité locale pour l'année 2026

tels que suivants

TFB.....	26.28%
TFNB.....	37.28%
TH	11.13%

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Laurent BOIZIOT

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30/04/2026
et publié ou notifié
30/04/2026

Commune de Parisot

Séance du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation: 14/04/2026

Membres en exercice :
15

vingt-huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alice ASTOUL

Présents : 14

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Jean-Benoît LEPERS, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 14

Pour: 14

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Isadora DANJAU**Secrétaire de séance:** Laurent BOIZIOT

Objet : Budget primitif 2026 pour le budget principal - DE_021_2026

Vu la nomenclature M57,

Vu le compte administratif 2025,

Vu l'affectation des résultats 2025 au budget 2026,

Monsieur le Maire présente la proposition budgétaire 2026 ainsi résumée :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté 2025		1 718 209.97 €	119 649.68 €	
Prévu 2026	2 486 603 €	768 393.03 €	2 216 279.32 €	2 335 929 €
Total	2 486 603 €	2 486 603 €	2 335 929 €	2 335 929 €

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse, notamment les autres charges de gestion courante (contribution SIVU, indemnités) ainsi que les charges de personnel

Les recettes de fonctionnement restent stables. Les contributions fiscales sont en légère hausse.

La dotation globale de fonctionnement est en légère hausse du par l'augmentation de la population (Recensement 2023)

Le résultat déficitaire à la section d'investissement de -119 649.68 € en 2025 est équilibré par l'excédent de fonctionnement capitalisé de 182 254. 43 € (incluant les restes à réaliser)

Tableau du Personnel pour le budget 2026 :

Poste	Temps de travail hebdomadaire	Type de contrat	Affectation
Poste adjoint administratif	17.50/35 ^{ème}	pourvu par un agent non titulaire	Secretariat
Poste adjoint administratif	35/35 ^{ème}	occupé par un agent titulaire	Secretariat
Poste d'adjoint technique	10/35 ^{ème}	pourvu par 1 agent non titulaire	Entretien bâtiments publics

Après en avoir débattu, le Conseil, à l'unanimité,

- APPROUVE le budget primitif 2026 tel que présenté.

- APPROUVE le tableau du personnel de la commune.

-AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles.

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Laurent BOIZIOT



A large, handwritten signature in black ink, which appears to be "Laurent Boiziot", is written across the page.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04 / 05 / 20 26
et publié ou notifié
le 04 / 05 / 20 26 .

Commune de Parisot Séance du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation: 14/04/2026

Membres en exercice :
15

vingt-huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alice ASTOUL

Présents : 14

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Jean-Benoît LEPERS, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 12

Pour: 0

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Isadora DANJAU

Secrétaire de séance: Laurent BOIZIOT

Objet: Subventions aux associations 2026 - DE_022_2026

Vu la nomenclature M57,

Vu le budget primitif 2026,

Vu les demandes reçues par différentes associations du territoire,

Vu la délibération 2020-52 du 08/10/2020 par laquelle le Conseil municipal fixe notamment les principes généraux d'attribution,

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a fixé par délibération les principes généraux de subventions aux associations :

- Examen en commission communication,
- Présentation d'un dossier de candidature (dernier compte-rendu d'assemblée générale, avec rapport moral et financier, présentation de la destination de la subvention et objectif recherché, présentation du nombre d'adhérents ou de bénéficiaires de la commune.

Monsieur le Maire présente au Conseil les propositions de subventions 2026 aux associations :

Types	Associations	2025	2026
Association municipale à vocation culturelle	Comité des fêtes de Parisot	2450 €	3000 €
Associations extra-municipales enfance	Association Parents d'Elèves de Parisot-Peyrole	200 €	200 €
	Association des parents d'élèves (Sauce autonome)	150 €	150 €
Associations extra-municipales à vocation sociales	Le Comité des anciens combattants	50 €	50 €
	ADMR	200 €	200 €
	Amicale des Sapeurs-pompiers de Lisle-sur-Tarn	100 €	100 €
	Autonomie Service 81 de Rabastens	200 €	200 €
	Etoile des Ages	150 €	150 €
	Familles rurales (subvention exceptionnelle)	500 €	500 €
Associations extra-municipales à vocation sportive	Association sportive Collège le Clézio UNSS Lisle-sur-Tarn	150 €	150 €
Associations départementales ou de portée nationale	Les Restos du Coeur	200 €	200 €
	Paroles de femmes	200 €	200 €

Nous proposons au conseil d'augmenter la subvention au comité des fêtes afin de compenser la hausse des coûts liés à la sécurité. Rappelons que la subvention sert aussi au financement du feu d'artifice et que cette subvention n'a pas évolué depuis plus de 10 ans.

Il est précisé que Mme PEZOUS Magali et M. JOUGLA Didier sont sortis et se sont abstenus de participer à la présente délibération dû à leur implication dans deux des associations citées ci-dessus.

Entendu cet exposé, le Conseil, à l'unanimité,

- APPROUVE le principe d'attribution des montants des subventions aux associations 2026, tels que présentés.

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Laurent BOIZIOT



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Charruyer', written over a circular official stamp.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Boiziot', written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04 / 05 / 20 26
et publié ou notifié
le 04 / 05 / 20 26.

Commune de Parisot

Séance du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation: 14/04/2026

Membres en exercice :
15

vingt-huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alice ASTOUL

Présents : 14

Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Jean-Benoît LEPERS, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 14

Pour: 0

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Isadora DANJAU**Secrétaire de séance:** Laurent BOIZIOT

Objet: Désignation des membres des commissions (Complément) - DE_023_2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de DE_017_2026 approuvé le 20/03/2026

Monsieur le Maire informe le Conseil des compléments sont à apporter en séance, il propose les modifications suivantes et en particulier celles de la CCID du fait de nouvelles dispositions.

·Commissions

Commissions	Caractéristiques	Elus	Missions
Ecole, périscolaire, petite enfance, jeunes et Ados (sous-commission CIJ)	6 à 8 membres du CM (ouverte à des non élus) Réunions en conseil de classe Réunions à l'agгло	Pezous Magali Danjau Isadora Marrocano Anne Arca Jésus Astoul Alice Vincq Agathe Ginestet Arthur De Montleau Marie-Claire Devienne Anne-Sophie	Ecole, restauration et périscolaire lien avec l'agгло Conseil intermunicipal des jeunes

<p>Travaux, Voirie, fossés, bâtiments, aires de jeux et espaces publics (sous- commission cimetièrè)</p>	<p>6 à 8 membres du CM (ouverte à des non élus)</p>	<p>Valax Didier</p> <p>Lepers Jean-Benoît</p> <p>Boiziot Laurent</p> <p>Lemonnier Fabrice</p> <p>Jougla Didier</p> <p>Plazolles Frédéric</p> <p>Arca Jésus</p> <p>Pezous Magali</p> <p>Ginestet Arthur</p> <p>Barrièu Bernard</p> <p>Massoutier Didier</p> <p>Barthe Mathieu</p> <p>Mereau Philippe</p> <p>Néel Pascal</p>	<p>Aménagements d'espaces publics</p> <p>Equipements publics et cimetièrè (accessibilité)</p> <p>Assainissement eaux usées et pluvial</p> <p>Travaux sur la voirie communale</p>
<p>Communication, associations, Festivités et culture</p> <p>(sous-commission Petit journal)</p> <p>(Sous -commission histoire)</p>	<p>6 à 8 membres du CM (ouverte à des non élus)</p>	<p>Marrocano Anne</p> <p>Valax Didier</p> <p>Astrié Céline</p> <p>Pezous Magali</p> <p>Jougla Didier</p> <p>Vabre Nancy</p> <p>Vincq Agathe</p> <p>Ginestet Arthur</p> <p><i>De Montleau Marie- Claire</i></p> <p><i>Mauriès Laurent</i></p> <p><i>Valès Pierre-Alain</i></p> <p><i>Lepeillet Catherine</i></p> <p><i>Schaad Daniel</i></p>	<p>Petit journal</p> <p>Site internet, Newsletter, panneau d'affichage, Facebook application mobile</p> <p>Médiathèque</p> <p>Subvention aux associations</p>

Action sociale	4 à 6 membres du CM (ouverte à des non élus) Réunion en fonction des demandes (1 à 3 par an)	Pezous Magali <i>Astrié Celine</i> <i>Danjau Isadora</i> <i>Valax Didier</i> <i>Astoul Alice</i> <i>Marrocano Anne</i> <i>Jougla Didier</i> <i>De Montleau Marie-Claire</i> <i>Mereau Philippe</i> <i>Nowicki Sandra</i> <i>Bresson Catherine</i>	Aides sociales, attribution des logements communaux
Finances	6 à 8 membres du CM 3 réunions minimum par an	Boiziot Laurent Valax Didier Lemonnier Fabrice Plazolles Frédéric Pezous Magali Vabre Nancy	Compte Financier Unique Préparation du Budget Plan pluriannuel d'investissement Proposition des taux TH, TFB et TFNB
Commission Aménagement biodiversité et cadre de vie	6 à 8 membres du CM Minimum 3 réunions par an Certainement plus avec le PLUI à venir (ouverte à des non élus)	Charruyer Sébastien Astrié Céline Boiziot Laurent Lepers Jean-Benoit Valax Didier Arca Jesus Dargent Mélanie... Vabre Nancy Plazolles Frédéric. Jougla Didier <i>Ginestet Arthur</i>	Déchets Haies et fleurissement Déplacements piétons et cyclables, TAD. PLUi, Plan climat air Energie, Schéma de cohérence territoriale, Programme Local de l'Habitat, Plan de mobilité rural Défense incendie et Plan communal de Sauvegarde Acquisition foncière et immobilière Avis sur les autorisations d'urbanisme Chemin de rando

Commission ressources humaines	4 à 6 membres du CM	Pezous Magali Boiziot Laurent Astoul Alice	Recrutements contrats Régime indemnitaire
Commission communale des impôts directs	Nouvelle obligation : C'est le directeur des services fiscaux qui doit choisir les membres dans une liste de 24 membres Composés de 2 personnes hors commune	Charruyer Sébastien Valax Didier Arca Jésus Boiziot Laurent Pezous magali Plazolles Frédéric Lemonnier Fabrice Julien Jean Michel Camalet Alain Mereau Philippe Vigroux Ghislain Massoutier Didier Vabre Françoise Astrié Céline Astoul Alice Vabre Nancy Marrocano Anne Danjau Isadora Dargent Mélanie Lepers Benoit Jouglà Didier Vincq Agathe Ginestet Arthur Neel Pascal Nouvellon Michel	Actualisation des valeurs locatives suite aux autorisations d'urbanisme

Commission contrôle des élections	5 élus autre que le Maire, 1 représentant du Tribunal de Grande Instance et de la Préfecture non élus (ouverte à des non élus)	Boiziot Laurent Valax Didier Jougla Didier, suppléants Dargent Mélanie, suppléants Françoise Vabre Philippe Mereau	Actualisation des listes électorales (Inscriptions et radiations)
Commission d'appel d'offre	4 à 6 membres du CM	Titulaires : Charruyer Sébastien Lemonnier Fabrice Lepers Jean-Benoît Suppléants Valax Didier Boiziot Laurent Arca Jesus	Validation des critères de notation pour la consultation Analyse et validation des offres
Commission espace Saint Jacques (ouverte à des non élus)	6 à 8 membres du CM	Charruyer Sébastien Valax Didier Lepers Jean Benoit Danjau Isadora Vabre Nancy Marrocano Anne Pezous Magali Vincq Agathe Nouvellon Michèle Néel Pascal Bourelly Jean Pierre Lepeillet Catherine Mauriès Laurent	Réflexion sur le projet d'espace Sai Jacques parc Yvette Maurel

Commission épicerie et activités économiques	6 à 8 membres du CM 6 à 8 membres du CM	Boiziot Laurent Danjau Isadora, Astrié Celine, Vabre Nancy Dargent Mélanie Pezous Magali	Actualisation de l'inventaire des activités économiques Suivi de l'épicerie multiservices
--	--	--	---

Monsieur le Maire propose au Conseil de constituer des commissions municipales et extra-municipales suivantes :

▷ **Commission finances :**

BOIZIOT Laurent (Président), VALAX Didier, LEMONNIER Fabrice, PLAZOLLES Frédéric, PEZOUS Magali, VABRE Nancy

▷ **Commission RH :**

PEZOUS Magali (Présidente), BOIZIOT Laurent, ASTOUL Alice

▷ **Commission travaux, voirie et équipements :**

VALAX Didier (Président), LEPERS Jean-Benoît, BOIZIOT Laurent, LEMONNIER Fabrice, ARCA Jésus, JOUGLA Didier, PLAZOLLES Frédéric, PEZOUS Magali

Proposition non élus : BARRIEU Bernard, MASSOUTIER Didier, BARTHE Mathieu, GINESTET Arthur, MEREAU Philippe, NEEL Pascal

▷ **Commission communale des impôts directs :** article L1650 du Code Général des Impôts, elle est constituée du maire, président et de 6 commissaires dont un doit être domicilié hors commune, ainsi que les suppléants. Sur proposition du conseil municipal, ils sont désignés par le directeur des services fiscaux.

CHARRUYER Sébastien (Président), VALAX Didier, BOIZIOT Laurent , ARCA Jésus , PEZOUS Magali, PLAZOLLES Frédéric, LEMONNIER Fabrice, ASTRIE Céline, ASTOUL Alice, VABRE Nancy, MARROCANO Anne, DANJAU Isadora, DARGENT Mélanie, LEPERS Jean-Benoît, JOUGLA Didier

Proposition non élus (proposition à faire valider/Etat) : VABRE Françoise, VIGROUX Gislain, JULIEN Jean Michel, BARRIEU Bernard, MASSOUTIER Didier, VINCQ Agathe, GINESTET Arthur, CAMALET Alain, NEEL Pascal, NOUVELLON Michèle

↳ **Commission élection** +délégué Préfet et président du
(7 membres) proposition représentant du Conseil municipal...., rep
de Grande Instance :

BOIZIOT Laurent (Président), VALAX Didier, JOUGLA Didier, DARGENT Mélanie

Proposition non élus : VABRE Françoise, MEREAU Philippe

↳ **Commission communication, associations et culture :**

MARROCANO Anne (Présidente), VALAX Didier, ASTRIE Céline, PEZOUS Magali, JOUGLA
Didier, VABRE Nancy

Proposition non élus : De MONTLEAU M-Claire, VINCQ Agathe, GINESTET Arthur, MAURIES
Laurent, VALES Pierre-Alain, LEPEILLET Catherine, SCHAAD Alain.

↳ **Commission d'appel d'offres**

Titulaires : CHARRUYER Sébastien (Président) LEMONNIER Fabrice, LEPERS Jean-Benoît ,

Suppléants :VALAX Didier, BOIZIOT Laurent, ARCA Jesus

↳ **Commission école et petite enfance Jeunes et ados :**

PEZOUS Magali (Présidente), DANJAU Isadora, MARROCANO Anne, ARCA Jésus , ASTOUL
Alice

Proposition non élus: De MONTLEAU M-Claire , VINCQ Agathe, GINESTET Arthur, DEVIENNE
Anne-Sophie

↳ **Commission aménagement, urbanisme biodiversité et cadre de vie :**

CHARRUYER Sébastien (Président), ASTRIE Céline, BOIZIOT Laurent, VALAX Didier , ARCA
Jesus, DARGENT Mélanie, VABRE Nancy, PLAZOLLES Frédéric, JOUGLA Didier, LEPERS
Jean-Benoît

Proposition non élus : GINESTET Arthur

↳ **Commission espace Saint Jacques :**

VALAX Didier (Président), LEPERS Jean Benoit, DANJAU Isadora, VABRE Nancy,
MARROCANO Anne, PEZOUS Magali

Proposition non élus : BOURRELY Jean-Pierre, MAURIES Laurent, NOUVELLON Michèle,
NEEL Pascal, LEPEILLET Catherine, VINCQ Agathe

↳ **Commission épicerie et activités économiques :**

BOIZIOT Laurent, (Président), DANJAU Isadora, ASTRIE Celine, VABRE Nancy, DARGENT Mélanie, PEZOUS Magali

↳ **Commission d'action sociale :**

PEZOUS Magali (Présidente), ASTRIE Celine, DANJAU Isadora, VALAX Didier. ASTOUL Alice, MARROCANO Anne, JOUGLA Didier

Proposition non élus : De MONTLEAU M-Claire, MEREAU Philippe, NOWICKI Sandra, BRESSON Catherine

Après en avoir débattu, le Conseil, à l'unanimité,

- RETIRE la délibération DE_017_2026

-APPROUVE la composition des commissions municipales et extramunicipales telles que présentées,

-DIT que les commissions pourront constituer des groupes de travail sur des thèmes spécifiques à des personnes intéressées non élues,

- CHARGE M. Le Maire de proposer les membres de la CCID auprès des services fiscaux et les délégués de la commission élection auprès du Tribunal de Grande Instance et de la Préfecture

0

Certifié conforme

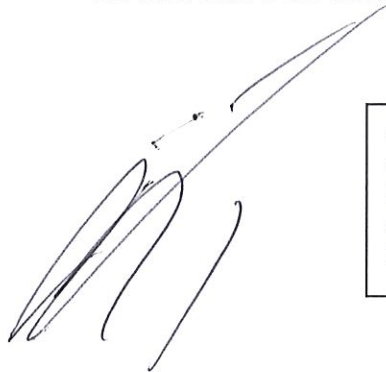
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Laurent BOIZIOT



The image shows a circular official seal of the Mayor of Parisot. The seal features a central emblem with a tree and a building, surrounded by the text 'Mairie de PARISOT' at the top and 'CHARRUYER' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the seal.



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Laurent Boiziot, the secretary of the meeting.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04 / 05 / 20 26
et publié ou notifié
le 04 / 05 / 20 26.

TARN

Commune de Parisot
Séance du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation: 14/04/2026

Membres en exercice : 15
vingt-huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alice ASTOUL

Présents : 14
Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Jean-Benoît LEPERS, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL

Votants: 14

Pour: 14
Représentés:

Contre: 0
Excusés:

Abstentions: 0
Absents: Isadora DANJAU

Secrétaire de séance: Laurent BOIZIOT

Objet: Validation de la convention de mise à disposition de la salle du haut de la mairie - DE_024_2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une procédure de mis en péril imminent a été engagée sur les locaux du relais à Montans en février dernier.

La commune a proposé au Relais de Montans la location de la salle du haut de la mairie pour une durée de 6 mois reconductible, le temp de procéder aux travaux de consolidation.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'établir une convention de location avec le Relais de Montans pour un prix de 200 € par mois à partir du 1 er avril 2026.

Après en avoir Débattu, le Conseil, à l'unanimité,

-APPROUVE cette convention de location de la salle du haut de la mairie avec le Relais de Montans

-AUTORISE Monsieur le Maire a signé cette dite convention.

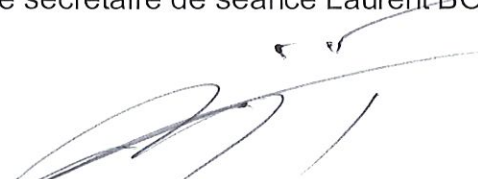
0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Laurent BOIZIOT



Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

S²LO

ID : 081-218102028-20260428-DE_024_2026-DE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04/05/2026
et publié ou notifié

04/05/2026

Commune de Parisot

Séance du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation: 14/04/2026

Membres en exercice : 15	<i>vingt-huit avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alice ASTOUL</i>
Présents : 14	Présents : Sébastien CHARRUYER, Didier VALAX, Magali PEZOUS, Jésus ARCA, Céline ASTRIE, Laurent BOIZIOT, Fabrice LEMONNIER, Jean-Benoît LEPERS, Anne MARROCANO, Nancy VABRE, Didier JOUGLA, Mélanie DARGENT, Frédéric PLAZOLLES, Alice ASTOUL
Votants: 14	
Pour: 14	Représentés:
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Isadora DANJAU
	Secrétaire de séance: Laurent BOIZIOT

Objet: Validation de l'achat du terrain emplacement réservé n°6 - DE_025_2026

Monsieur le Maire informe que la parcelle AA 385, au 16 Grand Rue a fait l'objet d'une division en 3 lots dans le cadre d'une vente des terrains pour construire.

Sur cette parcelle, un emplacement réservé n°6 est inscrit au PLU. C'est l'occasion d'acquérir la surface réservée de 88 m² qui concerne cette parcelle. Un aménagement du chemin de la Mothe devra être étudié lorsque l'ensemble des emprises réservées auront été réalisées.

Après concertation auprès du vendeur et des acquéreurs, Mme MILLIET - ROLLAND Nicole, M. PORTILLO Nicolas et Mme MARTINEZ Estelle ont donné leurs accords pour vendre à la commune cette partie réservée.

Le prix a été fixé à 1 € pour l'acquisition de ces 2 petites parcelles. La commune aura à sa charge les frais d'acte qui devront être inférieur à 500 € pour les 2 actes d'achats.

Après en avoir débattu, le Conseil, à l'unanimité,

-APPROUVE le prix d'acquisition d'1 € pour l'acquisition des deux parcelles issues de la division de la parcelle AA 385 concernés par l'emplacement réservé n° 6 et la prise en charge des frais d'acte.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'achat.

0

Certifié conforme

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Sébastien CHARRUYER

Le secrétaire de séance Laurent BOIZIOT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04 / 05 / 2026
et publié ou notifié
04 05 / 2026